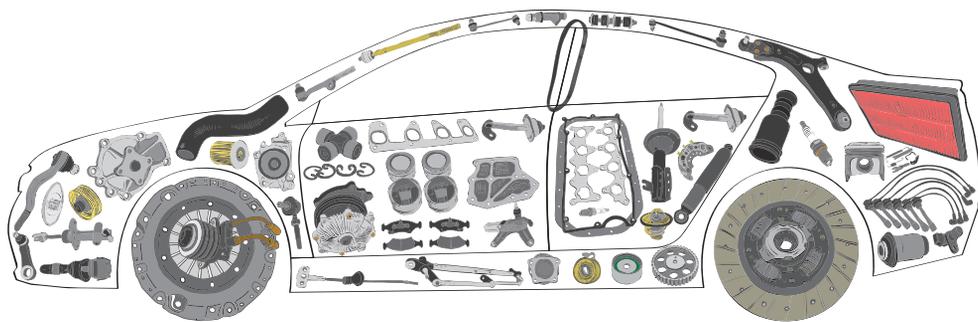




# LES RISQUES DU MÉCANICIEN

Les bonnes pratiques pour les éviter



**BROCHURE  
PREVENTION**

sept 2023



**SANTÉ  
AU TRAVAIL  
PROVENCE**

## QUELS SONT LES RISQUES ?

**Vous en manipulez au cours de votre travail !**

### SOLVANTS :

**Ils pénètrent par la peau et les poumons :**

- Dégraissage, décapage, nettoyage de pièces (xylène, toluène, méthanol...)
- Fluides de refroidissement, de freinage (éthers de glycol)
- Nettoyants injection et carburateur, dégrissants (éther de glycol)
- Nettoyants de vitres (éther de glycol, alcool...)



**Ils peuvent tous donner des risques d'incendie, d'explosion et des problèmes de santé :**

- Irritation et allergie cutanées
- Conjonctivite
- Troubles digestifs, neurologiques, hépatiques rénaux... (tableaux des maladies professionnelles n° 4bis, 12, 84...)



### CARBURANTS :

- Essence : l'essence sans plomb contient 1% de benzène
- Gasoil : sa combustion dégage des particules cancérogènes

Les opérations de changement de filtre ou de pompe à essence, les interventions sur les carburateurs, les injecteurs ou les réservoirs vous exposent par contact avec la peau. Les risques sont les mêmes qu'avec les solvants, le **benzène étant en plus un cancérogène sanguin** (tableau 4 des maladies professionnelles).

## HUILES :

Les vidanges moteur. L'huile chauffée par le moteur se charge en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et amines aromatiques. Sans protection cutanée, cela peut provoquer à court terme des eczémas et à long terme des cancers de la peau et de la vessie.



### LES BONNES PRATIQUES POUR SE PROTÉGER

- **Connaître les produits que l'on utilise afin de :**
  - Choisir les moins nocifs
  - Respecter les consignes d'emploi et de stockage (étiquetage, fiche technique, fiche de données de sécurité)
  - Utiliser les EPI adaptés (Equipements de Protection Individuelle)
  - Rappeler les règles de bonnes utilisations aux collègues de travail en montrant l'exemple
- **Ne pas manger, fumer ou boire sur les lieux de travail**
- **Eviter tout « point chaud » tels que meulage, soudage à proximité des solvants.**
- **Ne jamais nettoyer ses mains avec des solvants ou de l'essence (ça nettoie aussi bien que ça intoxique !)**
- **Pour nettoyer les pièces, porter des gants et utiliser une fontaine de dégraissage**
- **Porter des lunettes en cas de risque de projection, des gants en cas de contact cutané**
- **Eviter de travailler manches relevées ou en tee-shirt**
- **Jeter les chiffons, papiers et gants usagés dans une poubelle hermétiquement fermée**

# LES POUSSIÈRES ET GAZ QUE VOUS RESPIREZ

## LES FREINS ET EMBRAYAGES

### QUELS SONT LES RISQUES ?

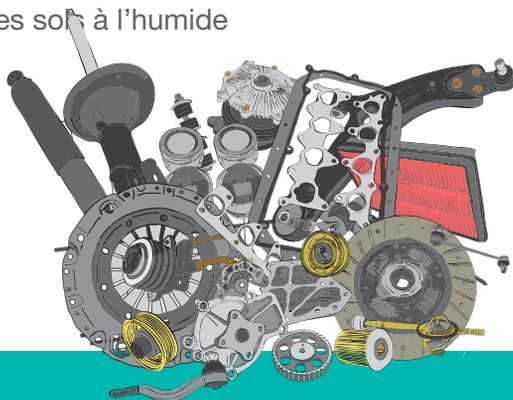
Ils ne contiennent plus d'amiante (sauf pour les vieux véhicules), mais les fibres minérales artificielles qui les remplacent doivent être utilisées avec les mêmes moyens de prévention que l'amiante.

**Ces poussières sont à l'origine de maladies respiratoires :**

- Cancers du poumon et de la plèvre pour l'amiante, tableau n°30 des maladies professionnelles
- Suspicion de cancer pour les fibres minérales qui les remplacent

### LES BONNES PRATIQUES POUR SE PROTÉGER

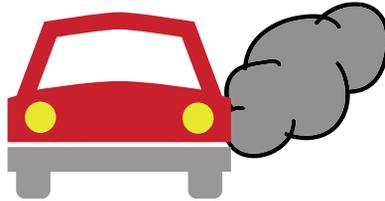
- Ne pas utiliser de soufflette
- Nettoyer les garnitures :
  - A l'aide d'un aspirateur à filtre absolu
  - Par lavage à basse pression avec un dispositif de pulvérisation d'eau chaude additionnée de détergent non agressif sous une pression de 2 à 6 bars
  - Avec un solvant au pinceau ou en aérosol en récupérant le liquide dans un bac
- Démontez les roues avec une clé à main ou avec une clé à choc à échappement arrière
- Mettre ponctuellement un masque à poussières type FFP3 (martelage du disque)
- Nettoyer les sols à l'humide



## LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT

### QUELS SONT LES RISQUES ?

Qu'ils soient issus de la combustion d'essence ou de diesel, ils peuvent provoquer des maux de tête, vertiges, nausées. D'autre part, ils sont potentiellement cancérogènes. Oxyde d'azote, monoxyde de carbone, benzène et particules diesel (noir de carbone, HAP contenus également dans le tabac) sont les plus connus.



**Moins j'en sens... mieux je me sens !!!**

### LES BONNES PRATIQUES POUR SE PROTÉGER

- Brancher les tuyaux d'échappement sur des dispositifs d'évacuation équipés d'un filtre et donnant sur l'extérieur
- Ventiler fréquemment l'atelier en ouvrant les portes
- Ne pas laisser tourner un moteur inutilement : **vous vous intoxiquez et intoxiquez vos collègues de travail !!!**

# LES MANUTENTIONS ET POSTURES DE TRAVAIL

Dans votre travail, vous effectuez des manutentions lourdes (boite de vitesse, outillage PL, fût...). Ceci vous expose au risque de lumbago, sciatique, plaies et autres contusions...

## LES BONNES PRATIQUES POUR SE PROTÉGER



- S'organiser pour limiter les déplacements de charge
- Se servir des moyens de levage adaptés (pont, chèvre, palan, chandelle...)
- Favoriser l'entraide ponctuelle entre collègues : manipuler à 2 = 2 fois moins de poids et moins de précipitation

Vous adoptez des postures de travail et répétez souvent les mêmes gestes. Réalisés dans des positions inadaptées cela vous expose aux TMS (Troubles Musculo Squelettiques)



## LES BONNES PRATIQUES POUR SE PROTÉGER

- Appliquer les principes de base des manutentions (dos droit, pas de torsion du dos)
- Utiliser les moyens de levage adaptés et penser à ajuster la hauteur du pont en fonction de la tâche à effectuer
- Se servir des clés à choc, visseuse et deviseuse voire de dégrippant
- Essayer de minimiser votre stress :
  - Eviter les déplacements inutiles en effectuant les interventions dans un ordre logique
  - Ranger systématiquement à leur place les outils après utilisation
  - Faire quelques gestes d'étirements brefs
  - Une règle d'or : **avant de manutentionner ou de faire un geste professionnel, prendre 5 secondes de réflexion pour l'effectuer en économisant vos membres et votre dos !**

# LES CHUTES LES GLISSADES

## LE SOL D'UN GARAGE PEUT ETRE GLISSANT. LIMITER CE RISQUE EST L'AFFAIRE DE TOUS



- Ranger régulièrement son poste de travail afin de limiter l'encombrement autour
- Utiliser des matériaux absorbants lors d'épandage accidentel de carburant, de graisse ou d'huile
- Signaler une zone à risque, matérialiser une voie de passage
- Eliminer les déchets au fur et à mesure (bidon d'huile, chiffons imprégnés...)
- Organiser son travail afin de se déplacer le moins possible et sans stress

Mieux je m'organise et plus je m'économise

## DES CONDITIONS DE TRAVAIL AUXQUELLES VOUS VOUS EXPOSEZ

### LE BRUIT

Le risque est la surdité, lié aux tâches suivantes :

- Outil à main ou électrique (visseuse, clé a choc..), compresseur
- Chute d'objet
- Réglage moteur
- Aire de lavage (karcher...)



### LES BONNES PRATIQUES POUR LES LIMITER

- Prévenir les collègues autour que vous allez faire du bruit. Un reflexe nous permet de moins ressentir le bruit quand on s'y attend.
- Essayer de prévoir les travaux bruyants pour les effectuer le plus loin possible des autres postes de travail
- Se protéger ! Bouchons jetables ou moulés, arceau, casque...

## LA TEMPÉRATURE

Basse ou élevée dans les locaux ou lors de dépannage en extérieur., elle expose aux troubles circulatoires, irritations de la peau voire crevasses.

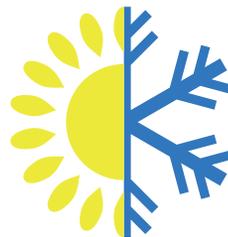
### LES BONNES PRATIQUES POUR LES LIMITER

En hiver :

- Fermer les portes du garage
- Eviter les courants d'air
- Porter des tenues adaptées (salopettes, bleu de travail.....)
- Utiliser des moyens de chauffage

En été :

- Faire l'inverse en recherchant de la circulation d'air
- S'hydrater : buvez de l'eau
- Travailler le plus possible à l'ombre



**La prévention est une affaire de bon sens !**

## L'ÉCLAIRAGE

Au niveau de l'atelier, il doit être suffisant pour repérer zones glissantes et obstacles.

Pour des tâches ponctuelles (travail en fosse, sous pont etc....) il sera complété par des lampes d'appoint (baladeuse à fil basse tension, lampe à leds ....).

**Un poste bien éclairé permet d'être plus efficace et plus confortable : pensez à vous, on ne le fera pas à votre place !**



# LE RISQUE ROUTIER

L'accident de la route constitue la 1ère cause d'accident du travail mortel.

Lors d'essais de véhicule ou de dépannage à l'extérieur vous utilisez peut être un GPS et/ou un téléphone portable. Attention, s'ils vous aident, ils monopolisent également votre attention qui n'est plus dédiée à 100% à l'acte de conduite.

## LES BONNES PRATIQUES

- Activer votre messagerie pendant la conduite
- Ne téléphoner qu'une fois arrêté dans un lieu sécurisé
- Si nécessaire, faire parler votre GPS plutôt que de le regarder



# L'UTILISATION D'OUTILS ET DE MACHINES DE TRAVAIL

Les outils de levage qui facilitent votre quotidien (cric hydraulique, pont,...) doivent être contrôlés annuellement par une entreprise spécialisée.

Les inspecter régulièrement afin de détecter un dysfonctionnement ou une fuite d'huile.



## LES PICTOGRAMMES



## DANGERS PHYSIQUES



**J'EXPLOSE** je peux exploser suivant le cas, au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, d'un choc, de frottements, ...



**JE FLAMBE** je peux m'enflammer suivant le cas, au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, de frottements, au contact de l'air, ou au contact de l'eau si je dégage des gaz inflammables.



**JE FAIS FLAMBER** je peux provoquer ou aggraver un incendie où même provoquer une explosion en présence de produits inflammables.



**JE SUIS SOUS PRESSION** je peux exploser sous l'effet de la chaleur (gaz comprimés ; gaz liquéfiés ; gaz dissous). Je peux causer des blessures ou brûlures liées au froids (gaz liquéfiés réfrigérés).

## DANGERS POUR LA SANTÉ



**JE RONGE** je peux attaquer ou détruire les métaux. Je ronge la peau et/ou les yeux en cas de contact ou de projection.



**JE TUE** j'empoisonne rapidement même à faible dose.



**J'ALTÈRE LA SANTÉ** j'empoisonne à forte dose. J'irrite la peau les yeux et ou les voies respiratoires. Je peux provoquer des allergies cutanées (eczéma par exemple). Je peux provoquer somnolence ou vertige.



**JE NUIS GRAVEMENT À LA SANTÉ** je peux provoquer le cancer. Je peux modifier l'ADN. Je peux nuire à la fertilité ou au fœtus. Je peux altérer le fonctionnement de certains organes. Je peux être mortel en cas d'ingestion puis de pénétration dans les voies respiratoires. Je peux provoquer des allergies respiratoires (asthme par exemple).

## DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT



**JE POLLUE** : je provoque des effets néfastes sur les organismes du milieu aquatique (poissons, crustacés, algues, autres plantes aquatiques, ...).

« La présente brochure a pour vocation de délivrer des informations et conseils non exhaustifs.  
Elle n'a pas de valeur réglementaire »...

N'hésitez pas à contacter votre médecin du travail.  
Il est votre conseiller pour les risques professionnels.

[www.stprovence.fr](http://www.stprovence.fr)

